Procès-verbal de décision

22e Assemblée des délégués de Swiss Snowsports, Hasliberg 23.09.2023

Durée : 13h00 – 15h 18

Présents :

Le comité directeur : Jürg Friedli (président)
Mauro Terribilini (vice-président)
Alexander Taugwalder
Daniel Ammann
Heinz Anderegg
Marc-Henry Duc
Nicolas Masserey

Directeur général : Stéphane Cattin

Excusé : Riet Campell, directeur honoraire

Membres collectifs : directeurs d'école/associations/institutions : 99 avec 152 voix

Majorité absolue de tous les suffrages valablement exprimés : 77

Procès-verbal Tanja Kislig

Traduction : Corinna Timm

Les invités :
Fabienne Frutiger, Ressort Director Haslital Tourismus
Karl Eggen, président d'honneur
Claude Meyer, ancien membre du comité directeur
Franco Moro, ancien membre du comité directeur
Bernhard Aregger, membre sortant du comité directeur

Ordre du jour:

1. Discours de bienvenue du président / Ordre du jour 2
2. Informations de la direction (directeur / marketing / éducation / services centraux) 2
3. Evènements 2023/ 2024 5
4. Constitution de l'assemblée 5
5. Procès-verbal de la 21e AD du 17 septembre 2022 à Saas-Fee 5
6. Rapport annuel 2022/23 5
7. Comptes annuels 2022/23 et approbation (rapport de l'organe de révision) 5
8. Décharge aux organes 6
9. Approbation des cotisations des membres 6
10. Présentation et approbation du budget 2023/2024 6
11. Adoption de la modification des statuts (art. 21) et prolongation du mandat 6
12. Élection d'un membre du comité directeur 7
13. Élection de l'organe de révision 7
14. Propositions des membres 7
15. Divers 7

1. Discours de bienvenue du président / Ordre du jour

Le président, Jürg Friedli, souhaite la bienvenue aux participants à la 22e assemblée des délégués à Hasliberg. Il salue en particulier Fabienne Frutiger, la nouvelle Resort Director de Haslital Tourismus. F. Frutiger se présente elle-même ainsi que la région d'Hasliberg brièvement aux délégués. Elle apprécie particulièrement le travail important que Swiss Snowsports accomplit pour Haslital Tourismus et, plus généralement, pour le tourisme suisse.

Jürg Friedli salue en particulier Karl Eggen, Claudie Meyer, Franco Moro et Bernhard Aregger.

L'assemblée des délégués est divisée en deux parties. La première partie est consacrée à l'information sur l'exercice écoulé et la seconde aux affaires statutaires de l'assemblée des délégués.

Une minute de silence est observée en mémoire des membres de Swiss Snowsports décédés.

Corinna Timm s'occupe de la traduction et Tanja Kislig du procès-verbal.

2. Informations de la direction (directeur / marketing / éducation / services centraux)

2.1 Direction

Le directeur, Stéphane Cattin, jette un regard sur une saison riche en événements et de nombreux projets ont été lancés. Cependant, pour que Swiss Snowsports soit une organisation prête à affronter l'avenir, de nombreux défis sont à relever cette saison.

Le directeur remercie toute l'équipe de direction pour l'étroite et bonne collaboration et les discussions passionnantes, ainsi que toute l'équipe de Worblaufen.

En ce qui concerne les défis à venir au cours du nouvel exercice, plusieurs projets doivent être menés de front, et il s'agit maintenant de les faire avancer avec patience, étape par étape, en suivant les bonnes étapes. Dans le domaine informatique, de nombreuses modifications de nos outils de travail ICT (téléphonie, logiciels, finances, archivage/solutions cloud) ont déjà pu être mises en œuvre. En outre, la révision des documents internes a commencé et est déjà en partie terminée (modèles de travail, règlement du personnel des collaborateurs, règlement intérieur). La finalisation des dispositions relatives aux licences ainsi que la révision du règlement de formation pour le brevet fédéral continueront à nous occuper au cours du prochain exercice.

La mise en œuvre du **concept de sponsoring** élaboré s'avère difficile, en particulier l'acquisition de nouveaux sponsors. Le directeur cite comme explication le fait que Swiss Snowsports n'est pas très connu sur le terrain en dehors de la famille des sports de neige, mais que les écoles de ski suisses le sont d'autant plus. Les grands sponsors s'intéressent davantage à la collaboration avec les écoles de ski. Le problème est que SSSA n'a pas la possibilité de promouvoir les écoles suisses auprès des sponsors. En effet, chaque école de ski est organisée au niveau régional avec ses propres sponsors. Le directeur est convaincu qu'une bonne solution pourra être trouvée en collaboration avec les écoles de ski. L'enjeu principal du sponsoring est de pouvoir garantir l'équipement complet de l'association faîtière (Demo-Team, Education, secrétariat et comité directeur) et de conserver les sponsors actuels. L'acquisition proactive de nouveaux sponsors doit rester un objectif du marketing, mais n'est actuellement pas une priorité. Pour ce faire, le concept de sponsoring doit être revu en collaboration avec les écoles de ski suisses. . La société Wander AG a pu être engagée comme sponsor principal. La valeur de la marchandise sponsorisée (Ovomaltine) s'élève à environ 1 million de CHF.

Un autre grand thème principal qui nous accompagnera pour les prochains mois/années est le **développement de notre nouvelle base de données**. Il n'y a plus de mises à jour pour les programmes actuels et la base de données est très dépendante d'une seule personne. Nous voulons éviter cela à l'avenir afin de garantir la pérennité de notre base de données.

Dans le **domaine international, nous avons** pris un bon départ et, depuis l'année dernière, nous siégeons au comité directeur d'INTERSKI (vice-présidence), ce qui nous ouvre des portes pour optimiser les relations internationales. Au niveau national, nous avons pu créer des synergies avec des institutions nationales grâce à une bonne collaboration avec l'OFSPO, Swiss Ski, le SBFI et la SSBS. La première pierre de la collaboration a été posée non seulement au niveau local, grâce à la Haus of Snowsports à Worblaufen, mais aussi au niveau du contenu puisqu'un contrat de collaboration a été signé pour la formation. La volonté de rapprocher les sports de neige suisses en témoigne.

Avec la Kids **Bike League**, nous avons pu lancer un bon produit avec des résultats de participation réjouissants. L'intégration d'autres activités estivales est envisagée afin de pouvoir réagir à l'avenir à un éventuel manque de

neige et d'offrir aux clients une "expérience de la montagne" toute l'année dans une école de ski suisse. Actuellement, 30 écoles de ski participent à la Kids Bike League. Cinq à dix autres écoles de ski ont fait part de leur intérêt pour la saison à venir.

2.2 Marketing
Stéphane Cattin, responsable marketing ad interim, informe que Swiss Snowsports souhaite à l'avenir travailler davantage en paquets de projets, c'est-à-dire une collaboration entre les différents départements sans une pensée organisationnelle stricte. L'appel d'offres pour le poste actuellement vacant de responsable du marketing et de la communication est en cours.

En tant que **partenaire** officiel **de Suisse Tourisme**, nous profitons d'un immense réseau que nous ne pourrions pas atteindre seuls. Le partenariat comprend

- Droit d'utiliser le logo de Suisse Tourisme (également pour les écoles de ski suisses)
- Présence du logo (École suisse de ski) sur la page des partenaires de Suisse Tourisme,
- Foires, MySwitzerland.ch, Journée suisse des vacances
- Nouveauté : activités de marketing pour la Kids Bike League
- Droit d'utiliser des données d'études de marché existantes -> Études de marché - STnet

Chez Swiss Tourism, nous faisons exclusivement de la publicité pour les écoles de ski suisses par le biais de différents canaux et campagnes de marketing numérique. Swiss Snowsports décide toujours elle-même des campagnes dont elle tire le meilleur parti et de leur durée. Lors de la saison 22/23, une campagne de partenariat entre Suisse Tourisme et Swiss Snowsports a été lancée sous le nom de "Finally learning to ski". Une histoire multimédia composée d'une vidéo et de 20 images ainsi que d'une page de storytelling interactive sur MySwitzerland.ch a été développée en six langues. La vidéo a été diffusée sur différents canaux de Suisse Tourisme et de Swiss Snowsports (publicité YouTube, publicité Facebook et Insta- gram, newsletter ST, MySwitzerland.ch et Switzerland Winter Magazine).

Les activités de marketing en chiffres :
- Brochure Suisse Tourisme : tirage total par an environ 35 millions
- MyS.com -Reportage sur les sports d'hiver. Hiver 22/23 Total 1,38 million de pages vues

Par ailleurs, une autre activité de marketing (campagne en ligne et dans les médias sociaux) sera lancée début octobre dans le but de trouver davantage de moniteurs de ski qualifiés. Il s'agissait d'un besoin exprimé par les écoles de ski suisses. Stéphane demande aux délégués de collaborer pour faire de la publicité pour le beau métier de professeur de sports de neige et de diffuser les vidéos via leurs propres canaux ou, par exemple, sur l'écran des remontées mécaniques/de la région de ski.

Cette année, les écoles de ski suisses recevront un **costume Snowli** (identification nationale - produit unique défini par la commission marketing.) Il sera livré directement par le fournisseur aux écoles de ski à partir de novembre). Différentes modifications ont été apportées afin de rendre l'utilisation plus confortable et plus sûre.

A partir de la saison 2023, le **cours candidats directeurs d'école** aura lieu pour la première fois sous une forme légèrement adaptée. Ce qui était auparavant dispensé sur cinq jours en octobre sera désormais divisé en trois modules (de septembre à janvier, à Berne et en ligne). Les avantages résident dans la réduction de la matière à apprendre par leçon et dans l'augmentation de l'effet d'apprentissage grâce au temps supplémentaire pour s'exercer entre les modules. Des adaptations de contenu sont à l'étude afin de préparer les directeurs d'école de ski de manière optimale pour l'avenir (p. ex. thème des activités de marketing numérique, etc.)

En raison d'un nombre trop faible de candidatures (selon le règlement, il doit y en avoir au moins 8), le jury a décidé de ne pas décerner le **prix de l'innovation en 2023**. Néanmoins, et afin d'honorer les travaux réalisés, le jury a décidé de récompenser les projets présentés par un montant symbolique de 200 CHF. La prochaine édition du Prix de l'Innovation aura lieu en 2025.

2.3 Services centraux
Barbara Bösiger informe qu'au cours du dernier exercice, plusieurs grands projets étaient en cours, dont beaucoup ont déjà pu être réalisés. Les postes de travail du site de Belp ont été équipés de nouvelles stations de travail , de sorte que tous les collaborateurs ont le même poste de travail (poste de travail alternant). En outre, le développé et numérisé notre programme de comptabilité financière et salariale. Depuis le 01.05.2023, les factures sont traitées électroniquement et les frais sont réglés via l'application.

Le déménagement à Worblaufen nous a également beaucoup occupés au cours du dernier exercice. Le projet a débuté en décembre 2022 avec l'aménagement des nouveaux bureaux en collaboration avec une architecte d'intérieur. Nous avons bien réussi à passer de bureaux individuels à un bureau ouvert avec possibilité de se retirer. Parallèlement, nous avons dû déménager la boutique, l'ensemble du stock et des archives de Belp vers les archives de Worblaufen, que nous partageons en outre avec Swiss Ski. En raison de l'espace beaucoup plus restreint à Worblaufen, cela a représenté un énorme défi.

Les bases du personnel telles que le règlement du personnel, le règlement des frais et les contrats de travail pour le secrétariat ont été élaborées et mises en œuvre. En raison de leur complexité, les bases du personnel pour les enseignants des classes sont toujours en cours d'élaboration. L'objectif est que les nouveaux contrats entrent en vigueur à partir de la saison 2024/25. Pour le prochain exercice 2023/24, nous prévoyons en outre la mise en place et le développement de nos instruments de contrôle de gestion ainsi que la planification des liquidités, qui doit servir d'outil de pilotage pour la direction.

Le remplacement de notre base de données et la mise à jour de notre site web constituent également un enjeu majeur. L'objectif ambitieux de l'introduction de la nouvelle base de données a été fixé à juin 2024. Cela permettra également d'optimiser les processus de travail internes et de les rendre plus efficaces, tout en favorisant le développement durable vers un bureau sans papier.

2.4 Éducation
Rafael Ratti, responsable Education, entame la 4e saison de formation à Swiss Snowsports et remercie tout d'abord les délégués pour le grand nombre de participants que les écoles de ski ont envoyé à nos différents cours de formation la saison dernière. C'est un plaisir de former et de perfectionner ces personnes.

Dans le domaine de la formation, les projets concernant la nouvelle structure de formation et les médias d'enseignement sont en cours d'élaboration et en bonne voie. Les principaux changements pour la saison prochaine sont :

- Un nouveau chef de discipline Télémark a pu être trouvé en la personne de Thomas Meer, issu de l'Education Pool. Il remplace Bastien Dayer, qui a démissionné la saison dernière. Par ailleurs, le module technique (Aspirant Telemark) sera à nouveau proposé à partir de cette saison.

- Le cours d'instructeur a été organisé la saison dernière en snowboard en tant que projet pilote en deux parties. Dans la première partie, les participants n'ont fait qu'apprendre pendant 9 jours (sans pression d'examen) et la deuxième partie comprenait l'examen technique pendant 5 jours. En raison des retours positifs du cours pilote, il a été décidé lors de la formation de poursuivre le même système lors de la saison 2023/24 chez IK Snowboard et de l'introduire désormais chez IK Nordic ainsi que chez IK SKI à St-Moritz. Les cours IK SKI à Davos et Zermatt ainsi que le IK Telemark continueront à durer 14 jours. Nous avons délibérément opté pour une adaptation par étapes, car elle place le back-office devant des défis administratifs plus importants.
  Important : les participants doivent s'inscrire séparément pour les deux parties CI. En outre, seule la partie 1 peut être suivie sans l'examen technique (CI partie 2). L'attestation d'instructeur(trice)" n'est toutefois obtenue qu'après la réussite de la partie 2 du CI.

- A partir de la saison 2023/24, nous introduisons deux changements dans les examens pour les formations d'admission (ZA), Kids Instructor (ZA Kids), formation d'admission aux deuxièmes engins (ZA/ZG), modules à option, ainsi que méthodologie (ME). Les examens et la démonstration à la fin du cours n'auront plus lieu. Les experts donneront aux participants une note technique ou un feed-back sous forme d'entretiens de réflexion (points forts / points faibles aussi bien dans le domaine technique que dans le domaine méthodologique) tout au long de la semaine. Les critères d'examen restent inchangés, seules les formes d'examen sont adaptées. Pour la notation à la fin du cours, nous nous limitons à "réussi" / "non réussi". Cette nouvelle structure garantit la transparence vis-à-vis des participants. Ces adaptations seront également intégrées dans les formations d'experts.

- Le délai d'inscription à tous les cours a été prolongé à 17 jours pour des raisons administratives. Nous avons également dû procéder à un léger ajustement des prix des cours en raison de l'augmentation des prix des hôtels.

3. Evènements 2023/ 2024

- Cours des candidats directeurs d'école
  - Module 1 : 19-20.09.2023, Berne
  - Module 2 : 13-15.10.2023, Berne
  - Modul 3 : 17/01/2023, en ligne
- Swiss Snowsports Forum, Zermatt, 05-08.11.2023
- SWISS SNOW HAPPENING, Arosa, 08-12.04.2024
- Cours d'automne 2024, Berne et Worblaufen, 19-21.09.2024

4. Constitution de l'assemblée

Le président constate que l'invitation et l'ordre du jour ont été envoyés dans les délais et que l'assemblée a également été convoquée. L'ordre du jour est connu, aucune proposition n'a été reçue. Le rapport annuel, les comptes annuels et le rapport des réviseurs sont disponibles. Le procès-verbal de la dernière AD est à la disposition des membres sous forme électronique.

Sur un total de 379 membres collectifs avec 195 voix, 99 membres collectifs avec droit de vote sont présents avec 152 voix. La majorité absolue de tous les suffrages valablement exprimés est de 77.

Le président propose de ne désigner les scrutateurs que si cela s'avère nécessaire pour des votes concrets. L'assemblée est d'accord avec cette procédure.

Conformément à l'article 18 des statuts, les décisions sont prises à la majorité des voix valablement exprimées. En principe, le vote a lieu à main levée, sauf si une proposition correspondante est faite et qu'une décision est prise en faveur d'un vote par correspondance.

5. Procès-verbal de la 21e AD du 17 septembre 2022 à Saas-Fee

Le président propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la 21e assemblée des délégués à Saas-Fee.

Décision 1
Le procès-verbal est approuvé sans opposition et Adina Krähenbühl est remerciée pour sa rédaction.

6. Rapport annuel 2022/23

Jürg Friedli renvoie au rapport annuel et remercie les auteurs pour leurs rapports ainsi que l'équipe de Worblaufen pour son travail. Le rapport annuel 2022/23 est à la disposition des délégués sous forme électronique.

Décision 2
Le rapport annuel est adopté par acclamation.

Rétrospective de la saison 2022/23
L'un des points forts est la collaboration avec Swiss Ski et le nouveau contrat de formation commun avec l'OFSPO, qui garantit que Swiss Snowsports et Swiss Ski sont responsables d'égal à égal vis-à-vis de l'OFSPO de l'exécution du mandat de formation. Pour remplir ce contrat de formation, une société simple a été créée avec Swiss Ski, qui définit quelle part du contrat de formation et qui est indemnisé et de quelle manière. Les négociations ont été difficiles, mais très équitables et constructives.
Cette collaboration apporte également une plus-value à l'OFSPO, puisque les deux plus grands acteurs des sports de neige tirent à la même corde et garantissent ainsi une structure de formation harmonisée.

7. Comptes annuels 2022/23 et approbation (rapport de l'organe de révision)

Barbara Bösiger présente aux délégués le bilan et le compte de résultat de l'association au 30 juin 2023.

Les comptes annuels 2022/23 se soldent par un excédent de dépenses de CHF 220'549.71. Par rapport au budget 2022/23, le résultat est inférieur de CHF 84'149.71. Du point de vue de la direction, cela se justifie toutefois très bien. La comparaison des charges avec le budget montre que les charges de formation et de formation continue ont été plus élevées par rapport au budget. Cela s'explique par l'augmentation des frais d'hôtel et d'abonnement. La comparaison des produits avec le budget montre en revanche un bénéfice, car les charges et les produits sont toujours interdépendants (plus de participants aux cours entraînent plus de charges mais aussi plus de produits).

Les liquidités ont diminué de CHF 595'303.03, car nous avons beaucoup investi au cours du dernier exercice et devons continuer à investir dans des projets à l'avenir. Nous avons toutefois pu dissoudre des provisions pour les financements de projets, ce qui les a également minimisées de CHF 315'000. Les provisions sont liées à des projets qui ont tous démarré. Dans un avenir proche, les provisions pourront donc être dissoutes.

Rapport de l'organe de révision
Peter Fuhrer, organe de révision Fuhrer + Partner Treuhand AG confirme par écrit que les comptes ont été tenus en bonne et due forme et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes annuels. Le rapport de révision a été joint aux documents distribués.

Jürg Friedli propose à l'assemblée plénière d'approuver les comptes annuels 2022/23 et remercie les personnes responsables pour le travail accompli.

Décision 3
Les comptes annuels 2022/23 sont approuvés à l'unanimité par les délégués, sans abstention.

8. Décharge aux organes

Le président propose à l'assemblée de donner décharge aux organes.

Décision 4
L'assemblée se prononce à l'unanimité et sans abstention pour la décharge des organes de Swiss Snowsports.

9. Approbation des cotisations des membres

Le président informe que, conformément à l'art. 17 des statuts, les cotisations des membres doivent être fixées chaque année sur la base du règlement des cotisations.

Le comité directeur ne propose pas d'augmentation des cotisations des membres individuels et collectifs pour l'année 2023/24.

Décision 5
L'assemblée se prononce à l'unanimité et sans abstention pour le maintien des cotisations actuelles.

10. Présentation et approbation du budget 2023/2024

Le directeur, Stéphane Cattin, présente aux délégués le budget pour l'exercice 2023/2024. Il est prévu d'établir un budget délibérément défensif, en fonction des chiffres de la formation, qui ont été euphoriquement élevés ces dernières années. C'est pourquoi une perte de CHF 122'850.00 est attendue.

Le président Jürg Friedli demande aux délégués d'approuver le budget 2023/24.

Décision 6
L'assemblée se prononce à l'unanimité et sans abstention pour l'approbation du budget 2023/24.

11. Adoption de la modification des statuts (art. 21) et prolongation du mandat

Jürg Friedli propose aux délégués la modification suivante des statuts :

> "*L'assemblée des délégués peut, dans des cas exceptionnels et justifiés, autoriser un dépassement de l'âge de 65 ans de deux ans au maximum".*

Il explique à l'assemblée le contexte concret (empêcher un poste vacant au Tessin pour une durée maximale d'un an, avec la perspective d'une éventuelle succession appropriée).

Décision 7
L'assemblée se prononce par 147 OUI contre 5 et sans abstention pour la modification des statuts (art. 21).
L'art. 21 est désormais libellé comme suit :

> *"L'Assemblée des délégués peut, dans des cas exceptionnels et justifiés, autoriser un dépassement de l'âge de 65 ans de deux ans au maximum".*

La proposition de prolonger le mandat de Mauro Terribilini d'un an maximum est également approuvée par 147 voix pour et 5 voix contre.

12. Élection d'un membre du comité directeur

Jürg Friedli prend congé de Benni Aregger en tant que membre du comité de la SSSA (représentant de Swiss Ski de 2020 - à 2023) et le remercie chaleureusement pour le travail accompli au sein du comité.

Jürg Friedli a le plaisir de proposer un candidat potentiel à l'élection comme membre du comité. Le candidat Alex Singenberger, Suisse orientale, se présente lui-même brièvement aux délégués. Il n'y a pas d'autres candidats.

Décision 8
Alex Singenberger est élu à l'unanimité et sans abstention par acclamation comme nouveau membre du comité SSSA.

13. Élection de l'organe de révision

Conformément à l'art. 44 des statuts, l'organe de révision doit être élu chaque année. L'ancien organe de révision Fuhrer + Partner Treuhand AG (Peter Fuhrer) a donné sa démission pour la fin de l'exercice 2022/23. Jürg Friedli remercie vivement Peter Fuhrer pour son soutien de longue date et pour l'exécution toujours correcte de la révision.

Deux offres d'organes de révision ont été demandées. Le comité et la direction proposent aux délégués d'élire OBT Treuhand, Oberwangen, comme nouvel organe de révision pour l'exercice 2023/24.

Décision 9
L'assemblée se prononce à l'unanimité et sans abstention en faveur d'OBT Treuhand comme nouvel organe de révision.

14. Propositions des membres

Aucune demande n'a été reçue.

15. Divers

Le secrétariat de Worblaufen et l'équipe d'organisation d'Hasliberg sont remerciés par le président et les délégués.

Les partenaires et les sponsors sont chaleureusement remerciés pour leur collaboration et leur soutien.

Jürg Friedli remercie tous les délégués et clôt officiellement l'assemblée de cette année à 15h18.

Consulté :

Jürg Friedli
Président

Pour le procès-verbal :

Tanja Kislig
Collaboratrice Backoffice Education

Consulté :

Stéphane Cattin
Directeur